

30 juin 2022 -13:45

La douane se prépare à la ruée vers les vacances, un voyageur averti en vaut deux

Aujourd'hui, l'Administration générale des douanes et accises a donné un avant-goût de ses contrôles de bagages à l'aéroport de Zaventem. Après 2 étés assombris par le COVID19, les voyages dans nos aéroports belges reprennent de plus belle, raison de plus pour rafraîchir certaines règles.

Si vous prévoyez de vous couvrir de souvenirs à votre retour, ainsi que ceux de vos amis et de votre famille, vous pouvez le faire, mais cela est soumis à plusieurs règles.

Par exemple, il faut prendre en compte :

- la quantité d'argent liquide avec laquelle on voyage ;
- la quantité de certaines marchandises, telles que les boissons alcoolisées ou le tabac, qu'une personne peut emporter avec elle, selon le pays dont elle est originaire ;
- les documents appropriés pour les animaux de compagnie lorsqu'ils voyagent avec eux ;
- certains souvenirs qui causent des dommages aux animaux et aux plantes menacés, par exemple l'ivoire mais aussi le corail ;
- certains souvenirs qui constituent une menace pour la santé, la sécurité ou l'économie, notamment les produits de contrefaçon.

Nos douaniers veillent non seulement aux intérêts économiques de notre pays, mais aussi à la sécurité de nos citoyens. À cette fin, ils disposent, entre autres, d'équipes cynophiles qui recherchent l'argent liquide et la drogue. En entrant sur notre territoire, ils peuvent toujours soumettre les voyageurs à un contrôle. Le choix du "canal rouge" ou du "canal vert" au départ de l'aéroport est très important. Si vous choisissez la voie verte, vous indiquez que vous connaissez toutes les règles et que vous transportez des marchandises qui respectent les règles ou ne dépassent pas les quantités maximales. Si ce n'est pas le cas après une inspection, vous risquez une amende et devrez toujours payer les droits et taxes dus. Jouez la sécurité et déclarez les marchandises en choisissant la filière rouge : vous payez alors les droits et taxes dus, mais vous évitez une lourde amende !

De janvier à mai 2022, 130 000 passagers ont été contrôlés à l'aéroport de Zaventem, ce qui a donné lieu à 1 041 infractions. Il s'agissait de 252 infractions liées à l'argent liquide, impliquant à chaque fois une importante somme d'argent liquide non déclarée.

La contrefaçon reste également populaire, avec 23 constatations. Il est important de réaliser que le prix de ces biens ne peut pas compenser le danger qu'ils présentent. Il suffit de penser aux brûlures causées par des parfums ou des ours en peluche qui ne respectent pas nos règles européennes strictes en matière de qualité et de sécurité des enfants.

Pour mener à bien toutes leurs tâches dans les aéroports, les douanes disposent d'environ 212 personnes au niveau national. Ils sont responsables de la sécurité de tous et de celle de notre économie, et ils peuvent toujours contrôler les passagers.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be